

***5^{eme} CONCOURS
INTERNATIONAL DE DANSE
CANNES-CROISETTE***

18 & 19 Avril 2020

***Concours individuels,
duos & groupes***

Danse Classique et Modern Jazz

REGLEMENT DU CONCOURS 2020

ARTICLE I - GENERAL

Ce concours est ouvert aux danseuses et danseurs de toutes nationalités, à partir de l'âge de 7 ans.

Deux disciplines seront représentées : Classique et Modern jazz.

La ville de Cannes étant associée à l'image du cinéma, ce concours favorisera une approche originale sur le plan de la création artistique ; ainsi, en complément du classement général du concours, les candidats duos et groupe qui le désirent pourront également concourir pour le Prix du 7^{ème} Art en présentant des variations en lien avec le cinéma, que ce soit par le thème de la chorégraphie, par la musique choisie ou encore le choix d'un costume.

Le concours se déroulera les 18 & 19 Avril 2020 au Théâtre Croisette - Palais Stéphanie – J.W Marriott, situé au 50 Boulevard de la Croisette à CANNES, avec possibilité de prise de plateau le 17 Avril après-midi.

Les caractéristiques de la scène sont : 14 m x 11 m, fond blanc, pente 0%.

Les épreuves seront ouvertes au public.

ARTICLE II - LES CATÉGORIES

Le concours se composera de 5 catégories «amateurs» et 4 catégories «pré-professionnel» pour le classique et modern jazz, de 3 catégories «amateurs» et d'une catégorie «pré-professionnel » pour les Groupes.

Les catégories seront déterminées par tranche d'âge à **partir de 7 ans pour les individuels, à partir de 9 ans pour les groupes et à partir de 15 ans pour les duos**, l'âge du candidat étant déterminé à la date du 1^{er} jour du concours.

A titre exceptionnel, une dérogation pourra être délivrée aux candidats âgés de moins de 7 ans.

Les candidats individuels amateurs (excepté Niveau 1) ayant obtenu une médaille d'or lors de la précédente édition du concours devront se présenter dans la catégorie pré-professionnel correspondant à leur âge.

CLASSIQUE – CATÉGORIES AMATEURS	
NIVEAU 1	Candidats n'ayant pas atteint 9 ans le 1 ^{er} jour du concours
NIVEAU 2	Candidats n'ayant pas atteint 11 ans le 1 ^{er} jour du concours
NIVEAU 3	Candidats n'ayant pas atteint 14 ans le 1 ^{er} jour du concours
NIVEAU 4 (sur pointes)	Candidats n'ayant pas atteint 17 ans le 1 ^{er} jour du concours
NIVEAU 5 (sur pointes)	Candidats ayant 17 ans et + le 1 ^{er} jour du concours

<i>CLASSIQUE – CATÉGORIES PRÉ-PRO</i>	
<i>PRÉ-PRO NIVEAU 1</i>	<i>Candidats n'ayant pas atteint 12 ans le 1^{er} jour du concours</i>
<i>PRÉ-PRO NIVEAU 2 (sur pointes)</i>	<i>Candidats n'ayant pas atteint 14 ans le 1^{er} jour du concours</i>
<i>PRÉ-PRO NIVEAU 3 (sur pointes)</i>	<i>Candidats n'ayant pas atteint 17 ans le 1^{er} jour du concours</i>
<i>PRÉ-PRO NIVEAU 4 (sur pointes)*</i>	<i>Candidats ayant 17 ans et + le 1^{er} jour du concours</i>

** Pour la catégorie Classique - Pré-Pro Niveau 4 **uniquement**, variation libre pour l'épreuve éliminatoire et variation du répertoire pour l'épreuve finale.*

<i>MODERN JAZZ – CATÉGORIES AMATEURS</i>	
<i>NIVEAU 1</i>	<i>Candidats n'ayant pas atteint 9 ans le 1^{er} jour du concours</i>
<i>NIVEAU 2</i>	<i>Candidats n'ayant pas atteint 11 ans le 1^{er} jour du concours</i>
<i>NIVEAU 3</i>	<i>Candidats n'ayant pas atteint 14 ans le 1^{er} jour du concours</i>
<i>NIVEAU 4</i>	<i>Candidats n'ayant pas atteint 17 ans le 1^{er} jour du concours</i>
<i>NIVEAU 5</i>	<i>Candidats ayant 17 ans et + le 1^{er} jour du concours</i>

<i>MODERN JAZZ – CATÉGORIES – PRÉ-PRO</i>	
<i>NIVEAU 1</i>	<i>Candidats n'ayant pas atteint 12 ans le 1^{er} jour du concours</i>
<i>NIVEAU 2</i>	<i>Candidats n'ayant pas atteint 14 ans le 1^{er} jour du concours</i>
<i>NIVEAU 3</i>	<i>Candidats n'ayant pas atteint 17 ans le 1^{er} jour du concours</i>
<i>NIVEAU 4</i>	<i>Candidats ayant 17 ans et + le 1^{er} jour du concours</i>

<i>CLASSIQUE ET MODERN JAZZ – CATÉGORIE DUOS AMATEURS</i>	
	<i>Candidats ayant 15 ans et + le 1^{er} jour du concours</i>

<i>CLASSIQUE ET MODERN JAZZ – CATÉGORIES GROUPES AMATEURS</i>	
<i>NIVEAU 1</i>	<i>Candidats n'ayant pas atteint 13 ans le 1^{er} jour du concours.</i>
<i>NIVEAU 2</i>	<i>Candidats n'ayant pas atteint 16 ans le 1^{er} jour du concours.</i>
<i>NIVEAU 3</i>	<i>Candidats ayant 16 ans et + le 1^{er} jour du concours</i>

<i>CLASSIQUE ET MODERN JAZZ – CATÉGORIE GROUPES PRÉ-PRO</i>	
<i>PRÉ-PRO</i>	<i>Candidats ayant 15 ans et + le 1^{er} jour du concours</i>

ARTICLE III - JURY

Le jury sera composé de personnalités reconnues et faisant autorité dans le monde de la danse classique et modern-jazz.

Le jury se réservera le droit de surclasser un candidat à sa discrétion ; ses décisions seront souveraines et sans appel.

ARTICLE IV - REGLES DE NOTATION ET D'ATTRIBUTION DES MEDAILLES

Notation des épreuves éliminatoires et finales :

- Technique/20*
- Artistique/20*

Les médailles seront attribuées en fonction du total des notes éliminatoire et finale :

- Médaille de bronze si note supérieure ou égale à 14*
- Médaille d'argent si note supérieure ou égale à 16*
- Médaille d'or si note supérieure ou égale à 18*

ARTICLE V - EPREUVES

Attention: *les groupes auront un seul passage le Dimanche 19 Avril 2020 (horaires de passage communiqués sur la convocation) avec prise de plateau seulement le Samedi 18 Avril 18h00.*

- Vendredi 17 Avril 2020 de 14h à 18h : pour les candidats individuels présents et pour les groupes éventuellement présents, remise des convocations et CD et prise de plateau ; **seuls les professeurs seront admis dans la salle***
- **Samedi 18 Avril 2020** : **épreuves éliminatoires pour les catégories individuelles amateur et pré-pro***
 - De 8h à 9h : accueil des candidats individuels avec remise des convocations et CD et prise de plateau seulement pour les candidats absents la veille*
 - A partir de 9h : épreuves éliminatoires pour les catégories individuelles amateur et pré-pro ; les horaires de passage seront communiqués sur la convocation et l'ordre de passage sera déterminé par ordre alphabétique, la première lettre ayant été tirée au sort*

- Chaque candidat devra présenter une **variation libre** d'une durée de 2 minutes maximum ; **un dépassement de temps sera sanctionné !**
- En fin de journée, affichage sur la page Facebook du concours des résultats éliminatoire avec les noms des candidats individuels sélectionnés pour la Finale.
- A partir de 18h00, prise de plateau rapide pour les groupes (3 minutes par groupe)
- **Dimanche 19 Avril 2020: épreuves des groupes puis finales individuelles**
 - De 8h à 9h : remise des convocations et CD (**sans prise de plateau**)
 - A partir de 9h : épreuves des groupes classique et des groupes modern jazz

Chaque groupe (minimum 2 danseurs et maximum 30 danseurs) devra présenter une chorégraphie d'une durée de 3 minutes maximum ; **un dépassement de temps sera sanctionné !**

 - A la suite, épreuves finales (catégories individuelles amateurs et pré-pro)

Chaque candidat devra danser une seconde fois, la même variation libre, qui a été présentée en épreuve éliminatoire **sauf** pour la catégorie Classique - Pré-Pro Niveau 4, où chaque candidat devra présenter une **variation du répertoire**.

 - A partir de 19h00, remise des prix et récompenses après délibérations du jury.

Note : ces horaires sont susceptibles d'évoluer sensiblement en fonction du nombre de candidats.

ARTICLE VI - TENUE

Pour l'épreuve éliminatoire, les costumes de scène ne seront pas autorisés.

Pour l'épreuve éliminatoire du Concours Classique (amateurs et pré-pro) :

- Filles – Justaucorps couleur pastel et collant rose
- Garçons – Tee-shirt blanc, collant gris ou blanc

Pour l'épreuve éliminatoire du Concours Modern Jazz (amateurs et pré-pro) :

- Filles – Short/Pantalon moulant et Brassière/Tee-shirt moulant ou justaucorps
- Garçons – Short/Pantalon et Tee-shirt

Pour le Concours Classique et Modern Jazz (Groupes) : les groupes sont autorisés à présenter leur chorégraphie directement en costume de scène.

Pour l'épreuve finale toute catégories confondues, les costumes de scène seront obligatoires.

ARTICLE VII - MUSIQUE:

Chaque candidat individuel devra se présenter le Vendredi 17 Avril à partir de 14h (ou au plus tard le Samedi 18 Avril à 8h30), avec l'accompagnement musical de sa variation enregistré sur CD gravé neuf au **format Audio** (attention : **pas de format MP3** et **prévoir un CD double**).

Le nom, la discipline et la catégorie du candidat doivent figurer sur le support musical pour chaque variation ainsi que P pour une entrée « placé » ou M pour une entrée « musique ».

Les groupes devront remettre leur CD au plus tard le Dimanche 19 Avril à 8h.

ARTICLE VIII - INSCRIPTION

Le règlement du concours de danse et les bulletins d'inscriptions sont disponibles sur le site internet <http://www.concoursdannescroisette.com>.

Renseignement : 06.46.64.55.16 / 06.20.66.02.65 ou Email à : danse.emotion@gmail.com

L'inscription vaudra acceptation par le candidat des conditions du présent règlement.

Les bulletins d'inscription complétés seront à renvoyer à l'adresse suivante.

Danse Emotion - Concours de Danse 21 Boulevard du Docteur Heckel - 13011 - Marseille

Les candidats participant à plusieurs disciplines devront remplir **un bulletin d'inscription pour chaque discipline**.

Les frais d'inscription sont les suivants :

- Individuels : 55 € pour 1 discipline , 75 € pour 2 disciplines
- Groupes : 22 € par participant et 11 € pour le responsable du groupe (à régler pour chaque groupe si responsable de plusieurs groupes).

Les frais d'inscription ne seront en aucun cas remboursés.

Les inscriptions seront clôturées **le Vendredi 03 Avril 2020**; cependant, si le nombre maximum de participants est atteint avant cette date, l'association organisatrice se réservera le droit de clôturer les inscriptions plus tôt.

ARTICLE IX – RESPONSABILITE

La responsabilité de l'association organisatrice du concours ne pourra être engagée pour tout préjudice moral, corporel ou matériel, causé à toute personne ou subi par elle y compris les candidates et accompagnateurs tant au cours des épreuves qu'au cours des déplacements occasionnés par le concours ; les candidats devront être couverts par leur assurance Responsabilité Civile et en cas de vol l'association organisatrice déclinera toute responsabilité.

ARTICLE X - PRIX ET RÉCOMPENSES

- *Prix de la Ville de Cannes* *dotation de 300 €,*
- *Prix Spécial du Jury Classique* *dotation de 300 €,*
- *Prix Spécial du Jury Modern Jazz* *dotation de 300 €,*
- *Prix Artistique Classique* *dotation de 200 €,*
- *Prix Artistique Modern Jazz* *dotation de 200 €,*
- *Prix du 7^{eme} Art (Duos & Groupes)* *dotation de 200 €,*
- *Médailles (or, argent, bronze),*
- *Stages*
- *Articles de danse.*

Cette liste des Prix et des Récompenses n'est pas définitive et est susceptible d'évoluer.

ARTICLE XI – TARIF SPECTATEURS

Le Samedi 18 Avril et le Dimanche 19 Avril, les épreuves seront ouvertes au public moyennant un droit d'entrée ci-dessous :

Samedi 18 Avril :

- *Adultes* *la journée : 22 euros*
- *Enfants (- de 12 ans) :* *la journée 10 euros*

Dimanche 19 Avril :

- *Adultes :* *la journée : 27 euros*
- *Enfants (- de 12 ans) :* *la journée 12 euros*

Tarif pour les deux journées :

- Adultes : 40 euros*
- Enfants (- de 12 ans) : 20 euros*

Aucun tarif demi-journée ne sera proposé

Les candidats individuels auront accès libre à salle de spectacle le Samedi 18 et le Dimanche 19 Avril 2020 dans la limite des places disponibles,.

*Les candidats participant à l'épreuve Groupe auront accès libre à la salle de spectacle **uniquement** le Dimanche 19 Avril dans la limite des places disponibles.*

ARTICLE XII – PHOTOS ET PRISES DE VUES

Les prises de vues (photos et vidéos) seront strictement interdites afin de ne gêner ni les candidats ni le jury.

Les prises de vues seront assurées par des professionnels.

Les candidats n'auront aucun droit sur les prises de vues effectuées lors du concours.

En s'inscrivant au concours, les candidats accepteront que l'association organisatrice utilise leur image sur différents supports de communication.

Le Comité d'organisation du Concours (Association Danse Emotion)

Veronique SOTTILE / Alison SOTTILE /Tiffanie SOTTILE

Mireille SEMBOLINI /Alain PLANAS